RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

13 OCTOBRE
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 260 rue Saint Jacques
75005 PARIS

DECISION DE NOMINATION DU PREMIER GERANT

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Aymeric LAURENT
Né le [redacted] à [redacted]
Demeurant [redacted]

Madame Manon LAURENT
Née LOIZILLON le [redacted] à [redacted]
Demeurant [redacted]

Agissant en qualité d'associés fondateurs de la société 13 OCTOBRE, décident, en application de l'article 22.1 des statuts, de nommer en qualité de premier gérant de la Société pour une durée indéterminée :

Monsieur Aymeric LAURENT
Né le [redacted] à [redacted]
Demeurant [redacted]

Monsieur Aymeric LAURENT accepte les fonctions qui lui sont confiées, déclare n'être frappé d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par la loi sur l'assainissement des professions commerciales.

S'il devait être alloué une rémunération, elle sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la Loi.

M. Aymeric LAURENT
« Lu et approuvé – Bon pour acceptation
Des fonctions de gérant »

[redacted]

Mme Manon LOIZILLON épouse LAURENT
« Lu et approuvé »

[redacted]